

# Informations pratiques

## Débuter le chant

Des cours de chant choral et de chant lyrique sont également proposés au Conservatoire selon des modalités spécifiques à retrouver sur : [www.conservatoire-rennes.fr](http://www.conservatoire-rennes.fr)

## Tarifs

Les tarifs, fixés chaque année par le conseil municipal, sont établis depuis 2024 selon le principe du taux de participation: le montant à payer est proportionnel aux ressources du foyer, en fonction du nombre d'enfants à charge, et prend en compte le lieu d'habitation (Ville de Rennes, département d'Ille et Vilaine, et autres départements).

Ces tarifs sont individualisés. Pour connaître le tarif appliqué selon sa situation, un simulateur est en ligne: [www.conservatoire-rennes.fr/simulateur-de-tarifs](http://www.conservatoire-rennes.fr/simulateur-de-tarifs)

Une réduction de 50% sur l'ensemble des tarifs est appliquée aux bénéficiaires du dispositif « Sortir ! ».

Les frais de scolarité sont dus en totalité dès l'année scolaire commencée.

## Offres en dehors du Conservatoire

Toutes les offres sont recensées dans la base de données du 4bis Information Jeunesse: [www.le4bis-ij.com/loisirs-az](http://www.le4bis-ij.com/loisirs-az)

## Limite d'âge pour entrer au Conservatoire

Hormis pour des disciplines spécifiques, les élèves du Conservatoire sont prioritairement d'âge scolaire ou étudiants. Des adultes peuvent être admis pour des parcours de formation en fonction des places disponibles et de leur projet, soumis à la validation de la Direction.

Nous vous invitons à contacter la Scolarité du Conservatoire pour toute question à ce sujet: [crr-scolarite@ville-rennes.fr](mailto:crr-scolarite@ville-rennes.fr)

## Contact

### Contact

#### Pôle relation usagers

Accueil et scolarité: 02 23 62 22 50  
[crr-scolarite@ville-rennes.fr](mailto:crr-scolarite@ville-rennes.fr)

### Coordonnées

#### Site Hoche

26, rue Hoche  
35000 Rennes  
02 23 62 22 50

#### Site Blosne

2 Place Jean Normand  
35000 Rennes  
02 30 21 50 74

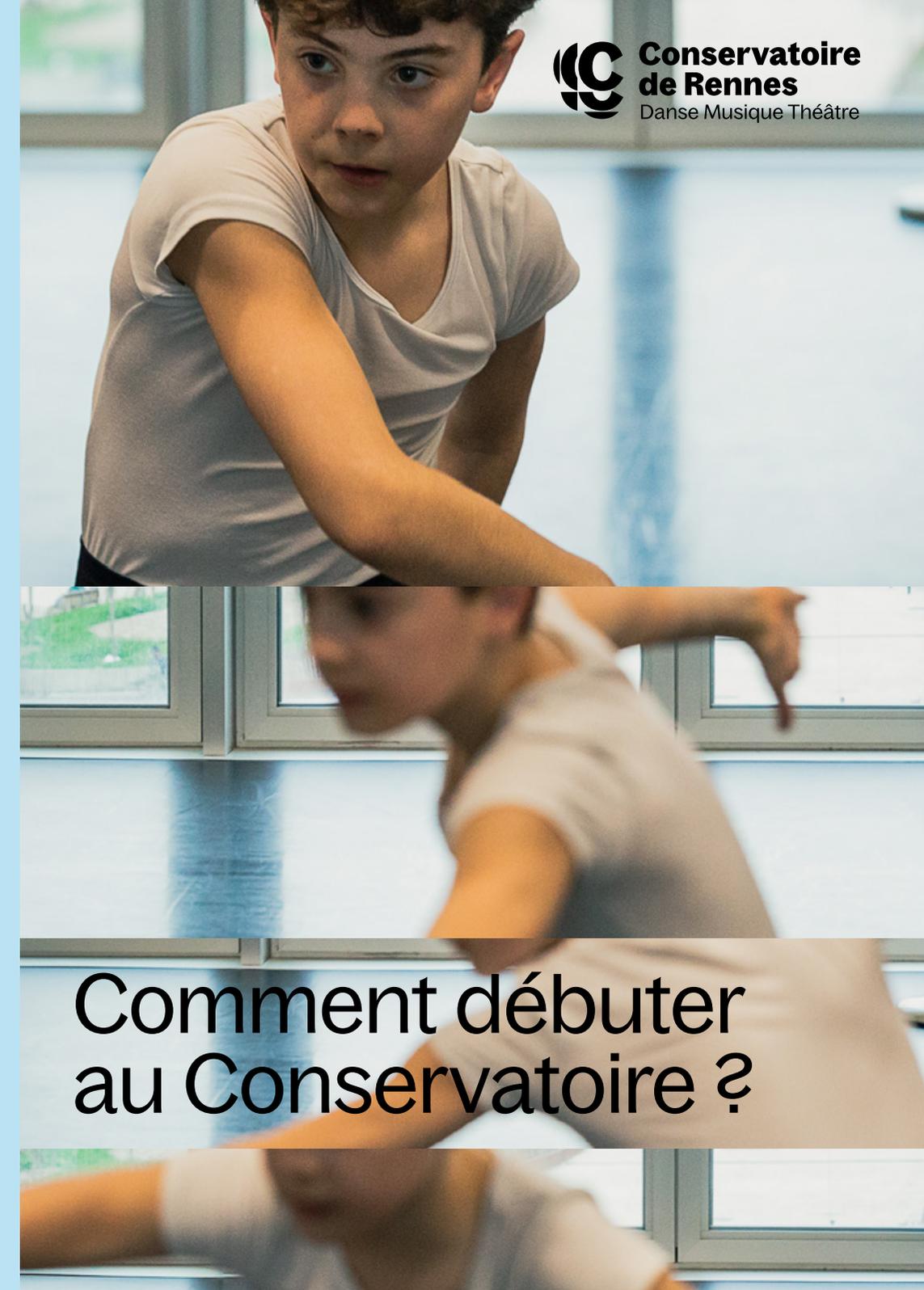
### Horaires d'ouverture en période scolaire

#### Site Hoche

Lundi: 13h30 → 20h30  
Mardi et jeudi: 8h15 → 22h  
Mercredi et vendredi: 8h15 → 20h30  
Samedi: 9h → 16h30

#### Site Blosne

Lundi: 13h30 → 22h  
Mardi, jeudi et vendredi: 8h15 → 20h30  
Mercredi: 8h15 → 22h  
Samedi: 9h → 16h30



# Comment débuter au Conservatoire ?

# Débuter la danse

Pour les enfants à partir de 8 ans :

- 1/ Du lundi 19 mai au lundi 2 juin 2025 :  
**Candidature : [www.conservatoire-rennes.fr](http://www.conservatoire-rennes.fr)**
  - 2/ Réception d'un mail de convocation au stage de préparation de l'audition d'entrée.
  - 3/ Du mardi 24 juin au vendredi 27 juin 2025 :  
Stage obligatoire de préparation de 4 séances :
    - × Mardi 24 juin de 17h30 à 18h30
    - × Mercredi 25 juin de 14h à 16h15
    - × Jeudi 26 juin de 17h30 à 18h30
    - × Vendredi 27 juin de 17h30 à 18h30
  - 4/ Samedi 28 juin 2025 de 14h à 15h30 sur le site Blosne  
**Audition d'entrée**
  - 5/ Vendredi 4 juillet 2025 : Communication par mail, voie d'affichage dans l'enceinte du Conservatoire, et sur le site [www.conservatoire-rennes.fr](http://www.conservatoire-rennes.fr)  
**Liste des admis / liste d'attente**
- **L'élève est admis :** il s'engage pour l'année à venir **3 fois par semaine** au Conservatoire pour suivre **4 cours de danse de 1 heure** (2 cours de danse classique + 2 cours de danse contemporaine).

**À noter :** Mon enfant veut débiter la danse pendant le temps scolaire, c'est possible dès la 6<sup>e</sup> au collège Les Hautes Ourmes dans le cadre du dispositif « Classes à Horaires Aménagés ».  
À retrouver sur : [www.conservatoire-rennes.fr](http://www.conservatoire-rennes.fr)

# Débuter un instrument de musique

Pour les enfants à partir de 7 ans :

- 1/ Du lundi 19 mai au lundi 2 juin 2025 :  
**Candidature sur : [www.conservatoire-rennes.fr](http://www.conservatoire-rennes.fr)**
  - 2/ Mercredi 14 et jeudi 15 mai 2025 à 18h sur le site Hoche  
**Réunion d'information et présentation du Conservatoire**
  - 3/ **Pour les instruments très demandés lors des candidatures**  
Tirage au sort de 20 candidatures rennaises pour une rencontre individuelle le mercredi 25 juin après-midi avec l'équipe enseignante afin d'évaluer la motivation de l'enfant
  - 3/ **Pour les autres instruments**  
Rencontre individuelle obligatoire le mercredi 25 juin après-midi avec l'équipe enseignante pour évaluer la motivation de l'enfant
  - 4/ Vendredi 4 juillet 2025 : Communication par mail, voie d'affichage dans l'enceinte du Conservatoire, et sur le site [www.conservatoire-rennes.fr](http://www.conservatoire-rennes.fr)  
**Liste des admis / liste d'attente**
- **L'élève est admis :** il s'engage pour l'année à venir 2 ou 3 fois par semaine au Conservatoire pour suivre 3 cours (Formation Musicale, pratique collective et pratique instrumentale)

**À noter :** L'éveil musical et corporel, « Les p'tits archets » (dès 6 ans) et la découverte multi-instruments font l'objet de modalités spécifiques.  
À retrouver sur : [www.conservatoire-rennes.fr](http://www.conservatoire-rennes.fr)

**À noter :** Mon enfant veut débiter l'apprentissage d'un instrument pendant le temps scolaire, c'est possible dès la 6<sup>e</sup> au collège Les Hautes Ourmes dans le cadre du dispositif « Classes à Horaires Aménagés ».  
À retrouver sur : [www.conservatoire-rennes.fr](http://www.conservatoire-rennes.fr)

# Débuter le théâtre

À partir de 15 ans :

- 1/ Du lundi 19 mai au lundi 2 juin 2025 :  
**Candidature sur : [www.conservatoire-rennes.fr](http://www.conservatoire-rennes.fr)**
  - 2/ Mercredi 2 juillet 2025 :  
**Audition** (un texte au choix de 15 lignes appris par cœur)  
**Rencontre individuelle avec l'équipe enseignante pour évaluer la motivation des candidats**
  - 3/ Vendredi 4 juillet 2025 : Communication par mail, voie d'affichage dans l'enceinte du Conservatoire, et sur le site [www.conservatoire-rennes.fr](http://www.conservatoire-rennes.fr)  
**Liste des admis / liste d'attente**
- **L'élève est admis :** il s'engage pour l'année à suivre **3 heures de cours** par semaine ainsi que 30h de stage réparties sur 6 semaines.
- À noter :** Mon enfant veut débiter le théâtre avant 15 ans : c'est possible dès la 6<sup>e</sup> au collège Rosa Parks dans le cadre du dispositif « Classes à Horaires Aménagés ».  
À retrouver sur : [www.conservatoire-rennes.fr](http://www.conservatoire-rennes.fr)